

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Caen, le 9 juin 2020

### #TousMobilisés

Une nouvelle étape du déconfinement s'est ouverte depuis une semaine : l'occasion de revenir progressivement à la vie normale. Le virus circule toujours sur le territoire national, le respect des gestes barrières et de la distanciation physique sont les conditions de la réussite de cette 2<sup>ème</sup> phase :

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Recourir au télétravail lorsque c'est possible
- Limiter ses déplacements
- Réduire les contacts et respecter une distance d'un mètre minimum avec toute autre personne
- Limiter les contacts avec les personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 70 ans, immunodéprimées ou atteintes de maladies chroniques)

**Les signes les plus classiques de la maladie** sont la fièvre et la toux. Il est également possible de développer une diarrhée, un mal de tête, la perte de goût ou de l'odorat, des courbatures inhabituelles et des engelures au niveau des doigts.

**Aucune de ces situations ne doit être négligée. Si vous êtes victime de ces symptômes, même bénins, consultez immédiatement votre médecin traitant**

(si vous n'en avez pas, composez le 116 117 - appel gratuit 24h/24, partout en Normandie) pour vous faire prescrire un test virologique RT-PCR. Portez un masque en permanence.

**Pour identifier le centre de prélèvement le plus proche de chez vous : rendez-vous sur Santé.fr.**

### L'intensification des dépistages

Depuis le 11 mai, toutes les personnes avec symptômes disposant d'une prescription médicale peuvent être testées par RT-PCR (tests virologiques). Le dépistage des personnes présentant des symptômes évocateurs du COVID-19 est la priorité. Ces patients doivent pouvoir consulter rapidement pour être dépistés et isolés. En cas de résultat positif, leurs contacts à risque seront contactés, invités à respecter une quatorzaine et testés pour casser la chaîne de transmission du virus.

Grâce aux capacités supplémentaires de tests déployées sur l'ensemble de la région (capacité quotidienne de 5 200 tests en semaine et de 4 700 tests en week-end), il est possible d'amplifier la stratégie de dépistage et de programmer des dépistages spécifiques. Ainsi, pour réduire encore plus fortement le risque de rebond épidémique, une intensification des dépistages est engagée grâce à la coopération de tous les acteurs locaux : professionnels de santé, médico-sociaux et sociaux, secteur associatif et bien sûr les services des collectivités territoriales.

Cette intensification des dépistages intervient notamment :

- Dans le cadre de la reprise d'activité des établissements de santé : en amont d'une hospitalisation ou d'une intervention chirurgicale, les patients sont aujourd'hui testés ;
- Dans les groupes à risques de circulation virale importante, comme dans les EHPAD, les établissements pour personnes en situation de handicap, les foyers d'hébergement ;
- Pour les personnes rencontrant des difficultés d'accès aux soins ;
- En cas de clusters, des opérations de dépistage systématique seront également mises en place en procédant à des investigations larges et rapides dans les territoires où le risque de circulation virale a été identifié.

## Point de situation épidémiologique COVID-19 en Normandie

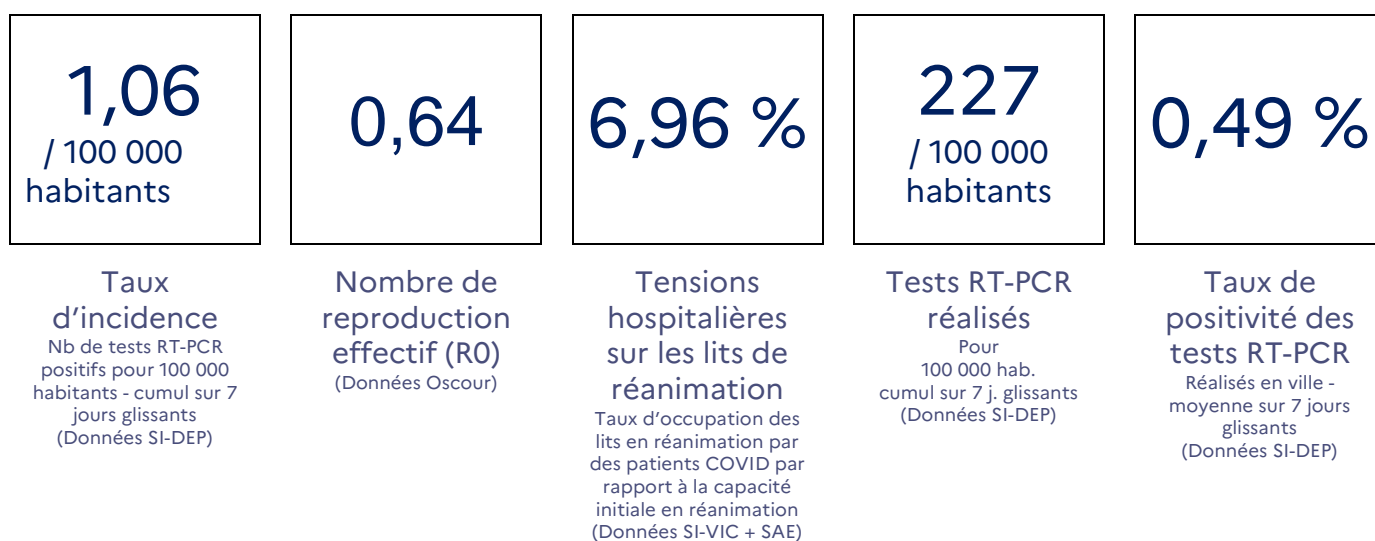
Les critères de surveillance de l'épidémie ont évolué. L'objectif est désormais de détecter le risque de reprise de l'épidémie. 4 indicateurs sont suivis :

**Le taux d'incidence** : estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (*entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint*).

**Le nombre de reproduction effectif (R0)** : correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (*lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint*).

**Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation** : correspondant au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (*entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint*).

**Le taux de positivité des tests RT-PCR** : correspondant au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département (*entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint*).



Au 8 juin, 301 personnes sont hospitalisées en Normandie (- 2,6 % par rapport au 4 juin), dont 14 personnes en réanimation (- 26,3 % par rapport au 4 juin).

*Hospitalisations COVID-19 au 8 juin (entre parenthèses : évolution par rapport à J-1)*

	Personnes hospitalisées	Dont en réanimation / soins intensifs	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie	Personnes retournées à domicile depuis le début de l'épidémie
<b>Normandie</b>	<b>301 (-2)</b>	<b>14 (0)</b>	<b>425 (2)</b>	<b>1512 (2)</b>
14	49 (0)	1 (0)	83 (0)	286 (0)
27	68 (-1)	0 (0)	80 (1)	187 (1)
50	46 (0)	4 (0)	47 (0)	128 (0)
61	39 (-1)	3 (0)	37 (0)	206 (1)
76	99 (0)	6 (0)	178 (1)	705 (0)

Depuis le début de l'épidémie, 623 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 sont décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

Les indicateurs de suivi de l'épidémie de COVID-19 par région et département sont disponibles [sur le site de Sante publique France](#) et [sur Géodes](#).